



La Lettre Municipale

Commune de BURLATS

N°39 Janvier - Février 2017

La Mairie à votre service

Secrétariat : 05 63 35 07 83
Mail : mairie-burlats@wanadoo.fr

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi-Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Ne reçoit que sur rendez-vous au 05 63 73 02 11
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Informations ...

L'autorisation de sortie du territoire est à nouveau d'actualité depuis le 15 janvier 2017.

Supprimée en 2013, elle est rétablie pour les mineurs voyageant sans leurs parents afin de lutter contre les départs à l'étranger de jeunes radicalisés.

Ainsi, l'enfant quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire signée d'un tel titulaire (code civil article 371-6).

Ce dernier doit remplir à cette fin un formulaire mentionnant notamment la durée de l'autorisation qui ne peut excéder un an à compter de la date de la signature.

Bienvenue à ...

LAURIE BENOIT

ESTHETICIENNE A DOMICILE

Homme et Femme

LACROUZETTE

06/32/47/23/05

Le mot du Maire

Les chenilles processionnaires ... DANGER

Nous portons à votre connaissance l'arrêté municipal N° 2017-4 prescrivant l'élimination des chenilles processionnaires.

Article 1 : Chaque année, avant la fin de la première quinzaine du mois de mars, les propriétaires ou les locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin qui seront ensuite incinérés.

Article 2 : Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons devra être mis en œuvre avant la fin du mois de septembre sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles.

Le produit préconisé est le *Bacillus thuringiensis* sérotype 3a ou 3b ou un équivalent, en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les espèces non ciblées.

Entre le début du mois de septembre et le milieu du mois d'octobre, compte-tenu de la biologie et de la sensibilité des larves, des traitements à l'aide de produits homologués dans cette indication devront être épandus dans les règles de l'art.



Avis important

A partir du 07 Mars 2017, comme pour les passeports, suite à la mise en place de l'application «TES» (titre électronique sécurisé), la demande ou le renouvellement de votre carte d'identité devra se faire :

- soit à la Mairie de Castres (sur rendez-vous)
- soit à la Mairie de Brassac,

Travaux

L'imposante haie du tennis de la Bourdarié causait trop de désagréments à l'environnement. Il a fallu la supprimer et, en fin d'année 2016, c'est M. Marc, jardinier paysagiste, qui fut chargé de l'abattage, aidé par quelques employés municipaux.



En fin d'année 2016 également, nous avons effectué sur toute la commune un programme de remise en état et de créations des tracés au sol : stops, passages piétons, parkings, places GIG/GIC, ralentisseurs.



Création de places de parking en haut de l'impasse du Barry à Burlats



Travaux de remise en état de l'appartement du presbytère de Lafontasse par nos services.



Enrochement pour l'ouverture du chemin de Montplaisir.



La location de la nacelle à la nouvelle Communauté des communes Sidobre Vals et Plateaux a permis d'enlever les illuminations de Noël mais également la réparation de l'éclairage public et enfin la taille d'arbres.



Réfection d'une ruelle de la Bracadelle en béton balayé.

Extension du réseau d'eau et d'assainissement à « La Plano » aux Salvages.



Afin d'augmenter la surface de rangement des nouveaux ateliers municipaux, une mezzanine en bois et métal a été créée.

Avec nos élus

Les élus se sont mobilisés le premier week-end de l'année pour préparer et servir le repas des aînés.



Installation des tables.



Accueil des aînés.



Préparation des assiettes.

Première sortie de l'année sur le terrain en vue de programmer les nombreux travaux à venir.



A la Bracadelle, pour la rénovation des ruelles.



Suivi des travaux du chemin de Montplaisir.



A la carrière de l'Arthuzié pour localiser le projet de permaculture.



A la Massalarié pour la réfection des ruelles et le traitement des eaux de ruissellement.



A la Cazalarié pour résoudre un problème d'envasement d'un aqueduc par des boues.



Au cimetière de Lafontasse pour envisager l'emplacement d'un columbarium.

Vie locale : ça s'est déjà passé !!!

Les marchés de Noël de Burlats et de Lafontasse ont égayé la fin d'année 2016. A Burlats, ce fut le prolongement du marché des gourmets de l'été tandis qu'à Lafontasse, ce sont les membres de l'Association des Parents d'Elèves qui furent à l'organisation.



A Burlats



A Lafontasse

Vœux municipaux



Les nombreux participants aux vœux.



Le Conseil Municipal.

Remise des prix du concours des jardins et maisons fleuris



Le lauréat du prix du jury.



Les participants au concours.

Repas des Aînés



Service par les bénévoles.



Pause musicale

Agenda des Associations

Vendredi 03 Mars

Concours de soupe enfant/adulte
Renseignements au 06 69 11 31 11
Salle de la papeterie

Samedi 4 - Dimanche 5 Mars

**Compétition Canoé Kayak
Slalom Nationale 2**
Burlats

Samedi 18 Mars

LOTO
Racing Club Salvageois
20h30 Salle de la Papeterie

Samedi 1er Avril

Repas annuel ORPHELIDO
Salle de la Papeterie

Dimanche 30 Avril

Compétition Canoé Kayak
3ème édition Tarn Kid Cup
Burlats

ELECTIONS

Présidentielles
Dimanches 23 Avril et 07 Mai

Législatives
Dimanches 11 et 18 juin

Samedi 25 - Dimanche 26 juin
Fête du Granit
Burlats



Le Pavillon Adélaïde accueillera cette année 8 expositions.

Il ouvrira ses portes le samedi 1^{er} Avril.

La saison se clôturera le dimanche 19 Novembre.

Le programme détaillé de expositions sera affiché au pavillon.